



« Sauvegarde et Renaissance de Bon Repos »
Association Loi 1901

Viroflay, le 07 Février 2013

A M. Françoise de MAZIERES
Président de Versailles Grand Parc,
Communauté d'agglomération

Lettre Recommandée avec A.R.-

OBJET : « BON REPOS » SITE REMARQUABLE

Monsieur le Président,

C'est avec grand intérêt que j'ai recensé tous les patrimoines sur la carte interactive publiée sur le site de Versailles Grand Parc.

En tant que Présidente de l'Association « SAUVEGARDE ET RENAISSANCE DE BON REPOS » je me permets de vous rappeler l'existence sur la Commune de Viroflay, **d'une Maison de Plaisance du XVIIIème siècle nommée « BON REPOS », entourée d'un parc romantique, et qui a vu le passage de personnages illustres.** Tout ceci est maintenant attesté par un mémoire réalisé par un historien confirmé, mémoire déposé aux Archives Départementales, à la Bibliothèque Municipale de Versailles, à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine et que je tiens à votre disposition, si vous le souhaitez.

Mon mari et moi avons d'ailleurs eu l'occasion de vous parler brièvement de « Bon Repos » lors d'un Salon du Livre d'Histoire et, après des expositions dans des maisons de quartier – Porchefontaine notamment – l'Association a été présente au dernier Forum des associations. De plus, ce domaine situé en limite de Versailles ne peut pas vous être inconnu, puisqu'en 2010 votre ville a accordé à Viroflay une participation financière pour la réhabilitation de son mur d'enceinte.

Cette réhabilitation pouvait laisser supposer l'importance patrimoniale du site de Bon Repos.

Or, dans son Inventaire culturel du Patrimoine local effectué pour le P.L.U.- et disponible sur le site de la ville, la Municipalité ne reconnaît que le parc du domaine, mais ignore aujourd'hui les bâtiments – certes très dégradés, car non entretenus depuis plus de trente ans – mais qui sont néanmoins « remarquables » par leur histoire et les hommes et les femmes illustres qui y sont passés.

J'ai déjà demandé le classement de « Bon Repos » **en site remarquable**, mais sans résultat, puisque le projet de P.L.U.- en cours ampute de 40% le parc romantique et reste très silencieux quant à la sauvegarde des bâtiments.

Je vous demande donc de bien vouloir faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que **ce domaine soit recensé et reconnu remarquable, tant au niveau de la commune de Viroflay qu'à celui de Versailles-Grand Parc.**

D'autre part, qu'il me soit permis également d'attirer votre attention sur les manquements à l'information du public dans le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur disponibles aussi sur le site de la Mairie.

A ce sujet, vous voudrez bien trouver ci-joint un courrier adressé à M. le Maire de Viroflay, dans lequel je lui demande, outre de bien vouloir reconsidérer ma demande de classer **« Bon Repos » « site remarquable »**, de revoir également la rédaction de ce rapport, afin d'y apporter **une information claire et de qualité pour les citoyens, notamment sur les critères de choix qui ont déterminé le qualificatif de « remarquable »**.

.../...

(2)

Un exemple : au § 7-4, les 5 bâtiments « dits remarquables » ne sont pas identifiés et une grille figure comme « bâtiment » !

D'autre part, **l'information est incomplète**, puisque ne sont mentionnées **ni la transformation d'un domaine romantique en espace urbain, ni la destruction éventuelle des bâtiments de « Bon Repos ».**

Au § 7-6 ce rapport ne signale pas non plus **l'étude effectuée en 2011 sur le domaine de « Bon Repos » par M. Frédéric DIDIER (Architecte en Chef des Monuments historiques), laquelle d'ailleurs conservait dans son intégrité parc et bâtiments.**

L'information est donc tronquée et ne permet pas aux citoyens d'avoir une connaissance complète du projet de PLU concernant le domaine de « Bon Repos », tant dans son identité historique que dans son avenir.

Avec tous mes remerciements anticipés pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à ma double requête,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à ma respectueuse considération.

PJ-lettre au Maire

Françoise Lamoureux, Présidente